

# Présentation du programme LIFE 2021-2027



29/03/2023

Julien BAUDRY  
ENVIROPEA  
[contact@enviropea.com](mailto:contact@enviropea.com)

## Programme du webinaire

8h –  
8h15

- Introduction au programme LIFE

8h15 –  
9h15

- Les projets LIFE standards

9h15 –  
9h30

- Le sous-programme Transition vers une énergie propre

9h30 –  
9h40

- Les projets stratégiques intégrés

9h40 –  
9h50

- Participer à un projet LIFE : informations et liens utiles

9h50 –  
10h

- Questions & échanges

# Présentation du programme LIFE 2021-2027



## Présentation du programme

- ❖ Créé en 1992 – l'un des programmes de financement européens les plus anciens
- ❖ Programme renouvelé pour la période 2021-2027 par le [règlement UE n°2021/783](#)
- ❖ Seul programme uniquement dédié à l'environnement et au climat et en cela s'inscrit pleinement dans les priorités du *Green Deal*
- ❖ LIFE met en œuvre la législation et les politiques européennes en matière de climat et d'environnement
- ❖ Gestion du programme : depuis 2021, l'Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA) est responsable de LIFE

### **Article 3 du règlement UE n°2021/783 établissant le programme LIFE**

*« L'objectif général du programme LIFE est de contribuer à la transition vers une économie durable, circulaire, économe en énergie, reposant sur les énergies renouvelables, neutre pour le climat et résiliente au changement climatique, afin de protéger, de restaurer et d'améliorer la qualité de l'environnement, y compris de l'air, de l'eau et du sol, ainsi que d'arrêter et d'inverser le processus d'appauvrissement de la biodiversité et de lutter contre la dégradation des écosystèmes, notamment en soutenant la mise en œuvre et la gestion du réseau Natura 2000, contribuant ainsi au développement durable. »*

# Structure du programme

	Domaine « Environnement »		Domaine « Action pour le climat »	
Sous-programme	Nature et Biodiversité	Economie circulaire et qualité de vie	Atténuation du changement climatique et adaptation	Transition vers l'énergie propre
Budget 2021-2027	2,143 milliards €	1,345 milliards €	947 millions €	997 millions €

Plusieurs types de projets :



Selon les sous-programmes, certaines obligations spécifiques s'appliquent :

- ❖ **Climat** : la plus-value européenne doit être forte, notamment grâce à la répliquabilité du projet
- ❖ **Economie circulaire** : une innovation est obligatoire sur la plupart des topics, technologique ou méthodologique
- ❖ **Nature & Biodiversité** : une excellente connaissance des habitats ou des espèces et de toutes les menaces qui pèsent dessus est une condition sine qua none pour pouvoir être financé.
- ❖ **Transition vers l'énergie propre** : avoir un projet qui rentre dans les critères précis du sous-programme

## Principales nouveautés 2021-2027 (1)

- ❖ Changement du processus de candidature avec de nouveaux formulaires
- ❖ **Extension du programme aux Pays et Territoires d'Outre-mer (PTOM ou OCTs)**
- ❖ Eligibilité des entrepreneurs individuels (« sole traders »)
- ❖ Création d'un seuil de cofinancement à 67% et **élargissement du concept d'espèce prioritaire**
- ❖ Tous les projets doivent avoir des objectifs SMART basés sur des résultats concrets mais la règle des 25% d'actions concrètes de conservation n'existe plus formellement

## Principales nouveautés 2021-2027 (2)

- ❖ Pérennisation de la possibilité d'inclure dans le budget le coût total des équipements et des infrastructures, si ceux-ci respectent certains critères de durabilité
- ❖ Suppression du seuil des 500 000€ concernant la construction d'infrastructures
- ❖ Pérennisation de la **possibilité de valoriser le temps passé par des bénévoles sur le projet**
- ❖ **Suppression de la règle des 102%**
- ❖ Plus d'obligation d'un autofinancement minimum de chaque bénéficiaire
- ❖ Pérennisation de la possibilité de faire financer des subventions en cascade – dans la limite de 100 000 euros par projet, et 20 000 euros par tierce partie financée

## Quizz sur le programme LIFE 2021-2027

- ❖ Le programme LIFE est le seul instrument financier européen dédié exclusivement à la mise en œuvre de sa politique en matière d'environnement et de climat  
→ VRAI
- ❖ Le programme LIFE est gérée par l'agence EASME  
→ FAUX
- ❖ Le sous-programme « Atténuation et adaptation au changement climatique » est le mieux doté financièrement  
→ FAUX
- ❖ Pour le sous-programme « Economie circulaire et qualité de vie », il est obligatoire d'innover sur la plupart des topics  
→ VRAI
- ❖ Il est obligatoire pour tout participant à un projet LIFE de contribuer au financement avec ses propres ressources  
→ FAUX

# Les projets LIFE standards

# Projets LIFE standards

## Caractéristiques clefs et critères d'éligibilité

<b>Budget des projets</b>	En moyenne <b>entre 2 et 5 millions</b> – Jamais < 500 000 euros
<b>Taux de cofinancement</b>	60% <i>(ou 67% ou 75% pour Nature &amp; Biodiversité)</i>
<b>Durée des projets</b>	Dans la pratique <b>entre 2 et 5 ans</b> – NB : la période maximale d'éligibilité est de 10 ans
<b>Entités éligibles</b>	<b>Toute entité légale</b> – publique ou privée – enregistrée dans un Etat membre de l'UE ( <b>y compris les PTOM*</b> ) ou dans un pays associé au programme** est éligible : associations, entreprises (PME ou grands groupes et même entrepreneurs individuels), collectivités, etc.
<b>Partenariat</b>	<b>Libre</b> – pas d'obligation d'un nombre de partenaires minimum ou maximum, ni de transnationalité du partenariat
<b>Lieu de mise en œuvre</b>	Le projet doit être mis en œuvre dans un pays éligible, c'est-à-dire sur le territoire de l'Union européenne (y compris les PTOM) et les Etats associés au programme (et à de rares exceptions et dans des cas justifiés ayant une plus-value pour l'UE, dans des pays tiers)
<b>Procédure de sélection</b>	Appel à projets en <b>une étape</b> en 2022



\*Pays et territoires d'outre-mer

\*\* Tout pays signataire de l'accord – actuellement, seule l'Islande est concernée

# Projets LIFE standards

## Caractéristiques clefs et critères d'éligibilité

### Objectifs et impacts

L'objectif principal du projet doit être environnemental ou climatique et le projet doit dégager un **impact concret**.  
Ex : augmenter la population/l'aire de répartition d'une espèce de x%, protéger x hectares des risques d'inondation, etc.

### Nature des activités

- Déployer les **meilleures pratiques** reconnues dans un domaine – lorsque cela est permis par la description du topic. Mais alors, le projet devra avoir une forte plus-value européenne
- Tester sur le terrain : **innovations européennes ou projet de démonstration**
- Amélioration de la gouvernance dans certains domaines, renforcement des capacités des acteurs publics ou privés, implication de la société civile, etc.

Les projets ne doivent se centrer sur de la recherche fondamentale ou la construction d'infrastructures majeures

S'inscrire dans au moins un des topics de l'appel choisi (cf slides suivantes)

Projets de type « *close-to-market* » bienvenus !



## Focus sur les différents sous-programmes



# Nature et biodiversité

## Contenu de l'appel 2021

- ❖ Deux appels distincts parmi lesquels choisir :
  - Nature & Biodiversité : les projets ici doivent contribuer aux objectifs de la législation de l'UE en matière de N&B (priorité 1) ou à ceux de la stratégie biodiversité de l'UE pour 2030 (priorité 2) en améliorant l'état de conservation d'espèces ou d'habitats par des mesures de conservation ou de restauration centré sur un territoire ou par toute activité pertinente (ou, dans le cas d'espèces exotiques envahissantes, réduire leur impact).
  - Gouvernance nature : les projets doivent porter sur la vérification du respect de la législation européenne sur la nature et la biodiversité et sur l'accès à la justice



- ❖ Répartition budgétaire :

	Enveloppe de l'appel 2021	Nombre de projets attendus (estimation)
<b>Nature &amp; Biodiversité</b>	132 470 000,00€	35
<b>Gouvernance nature</b>	3 000 000,00 €	2

## Nature et biodiversité

- ❖ Deux domaines d'intervention :
  - Espace pour la nature : priorité aux projets portant sur des sites N2000 mais ce n'est pas la seule thématique financée → création de nouvelles aires protégées, corridors écologiques, projets agissant sur les pressions, etc.
  - Sauvegarder nos espèces : priorité aux projets visant à réduire la mortalité des espèces, prévenir les conflits avec les parties prenantes, améliorer l'acceptabilité et la coexistence avec les espèces protégées
  
- ❖ Pour ces deux domaines, priorité aux projets visant les espèces au statut de conservation le plus défavorable : pour les projets dans les RUP et PTOM, c'est la **liste rouge globale de l'UICN** à laquelle il faut se référer



## Nature et biodiversité

### ❖ Deux priorités politiques :

#### 1. Contribuer à la mise en œuvre de la législation européenne :

- Directives Oiseaux et Habitats
- Régulation sur les Espèces Exotiques Envahissantes

#### 2. Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie biodiversité 2030 de l'UE :

- Etablir un réseau cohérent d'aires protégées
- Mise en œuvre des objectifs de l'UE en matière de restauration de la nature pour les espèces et les habitats
- Restaurer les écosystèmes dégradés et riches en carbone ; prévenir et réduire l'impact des catastrophes naturelles
- Améliorer la santé et la résilience des forêts gérées
- Inverser le déclin des pollinisateurs
- Ramener la nature sur les terres agricoles
- Verdir les espaces urbains et périurbains
- Mesurer et intégrer la valeur de la nature

- ### ❖ Pour toutes ces thématiques, des priorités supplémentaires sont indiquées dans le document de l'appel. Par exemple pour la thématique « *Restaurer les écosystèmes dégradés et riches en carbone ; prévenir et réduire l'impact des catastrophes naturelles* » : priorité notamment aux projets sur les forêts et aux projets de déploiement d'infrastructures vertes et bleues et autres SBN aidant à réduire l'impact des catastrophes naturelles

## LE VOLET N&B EN RÉSUMÉ

### Les spécificités des projets N&B :

- ✓ Un projet doit avoir un **impact concret et mesurable sur la biodiversité** (espèces et/ou habitats) grâce à des actions concrètes de conservation
- ✓ Il est important d'**avoir une bonne connaissance** de cette biodiversité : état des lieux (notamment état et statuts de conservation UE et UICN) et impacts potentiels sur des espèces et/ou habitats ciblés précisément (pas sur la biodiversité en général)
- ✓ **Deux critères** de priorisation : l'alignement avec les priorités de l'appel ET l'urgence en termes de conservation
- ✓ **Les sites du projet sont importants** : il faut les décrire en détail, les cartographier, qu'ils soient pertinents pour l'enjeu de conservation visé et il doit y avoir une adéquation entre espèces et sites N2000 choisis (Formulaires Standards de Données)

## Exemple de projet Nature et Biodiversité

**Porteur** : Association régionale pour la conservation de la nature et le développement durable de Bratislava

**Titre** : LIFE DIOMEDEE

L'objectif principal du projet est la protection des oiseaux marins et des habitats d'îles italiennes par des actions contre les EEE.

- Eradication et limitation des impacts d'EEE animales et végétales
- Restauration d'habitats
- Campagne de sensibilisation

### Textes européens de référence

- Directives Oiseaux et Habitats
- Régulation sur les EEE

**Budget** : 1 402 228€

**Subvention UE** : 841 336€

**Site internet** : [https://www.diomedee.eu/servizi/notizie/notizie\\_homepage.aspx](https://www.diomedee.eu/servizi/notizie/notizie_homepage.aspx)



# Atténuation et adaptation au changement climatique

Contenu de l'appel 2021

- ❖ **Trois appels distincts** parmi lesquels choisir :
  - Atténuation du changement climatique
  - Adaptation au changement climatique
  - Gouvernance et information en matière de climat (GIC)
- ❖ **Objectif général des topics** : la transformation de l'UE en une société neutre sur le plan climatique et résiliente, en appuyant la mise en œuvre de la politique climatique de l'UE et en préparant l'UE aux défis de l'action climatique dans les années et décennies à venir.
- ❖ **Répartition budgétaire pour l'appel 2021** :



	Enveloppe	Nombre de projets attendus (estimation)
<b>Atténuation du changement climatique</b>	30,5 millions	15
<b>Adaptation au changement climatique</b>	30,5 millions	15
<b>Gouvernance et information en matière de Climat</b>	8 millions	5

# Topics

## Atténuation du changement climatique – 4 topics

1 – Réduction des émissions de GES issus des secteurs non-couverts par le système d'échange de quota (SEQE-EU), y compris la réduction des gaz fluorés et des substances appauvrissant la couche d'ozone

2- Amélioration du fonctionnement du système d'échange de quotas et projets à fort impact sur les Industries à consommation Intensive d'Énergie (IIE)

3 – Production et utilisation des énergies renouvelables, et amélioration de l'efficacité énergétique (lien avec TVEP)

4 – Développement de meilleures pratiques de gestion des terres et de la mer afin de conserver/restaurer leurs capacités d'absorption et de stockage de CO2 (puits de carbone)



# Topics

## Adaptation au changement climatique – 9 topics

- 1 – Développer des politiques et stratégies locales\*, régionales ou nationales d'adaptation au changement climatique – notamment des échanges de bonnes pratiques entre les RUP et leurs voisins
- 2 - Aide à la décision et déploiement/facilitation d'utilisation des solutions d'adaptation reconnues
- 3 – Solutions basées sur la nature pour la gestion de terres, des littoraux et des zones marines (trames vertes et bleues, zones humides, terres agricoles, etc.)
- 4 – Adaptation des villes et régions au changement climatique (Convention des maires, justice climatique, outils numériques, implication des citoyens, emplois verts, etc.)
- 5 – « Climate proofing » et résilience des infrastructures et bâtiments (prévention et réduction des risques, intégration de la résilience dans les critères de construction nationaux/régionaux, etc.)
- 6 – Solutions d'adaptation pour l'agriculture, l'agroforesterie, les zones Natura 2000 et pour les autres gestionnaires de terrains (montée en compétences, diversité génétique, aide à la décision, pratiques économes en eau, etc.)
- 7 – Gestion de l'eau\*\* (permis, plan de gestion transfrontalier, meilleure gestion des sols, analyses des risques, etc.)
- 8 – Préparation aux événements climatiques extrêmes – cela vise spécifiquement les RUP ainsi que les territoires présentant des enjeux similaires
- 9 – Instruments financiers, instruments innovants et collaboration publique/privée en matière d'assurance et de protection des données

# Topics

## Gouvernance et information en matière de climat (GIC) – 10 topics

- 1 – Soutenir le Pacte Européen pour le Climat
- 2 – Promouvoir les modifications de comportement et la réduction des émissions de GES dans les pratiques « mainstream » (labels, stratégies nationales, certifications, etc.)
- 3 – Sensibilisation aux besoins d'adaptation et d'atténuation – notamment dans les RUP
- 4 – Développement et mise en œuvre de la nouvelle Stratégie pour une Finance Durable
- 5 – Renforcement des capacités de suivi des émissions de GES (local, régional, national)
- 6 – Renforcement/mise en œuvre des stratégies nationales 2030 (climat ou énergie)
- 7 – Application de systèmes de suivi et d'évaluation des émissions de GES liées à l'utilisation des terres
- 8 – Evaluation du système d'échange de quota (SEQE-UE) – création de réseaux d'experts, développer le support politique, etc.
- 9 – Montée en compétences et sensibilisation des utilisateurs finaux et de la chaîne de distribution des gaz fluorés
- 10 – Suivi, évaluation et évaluation e-post des politiques UE et nationales



## LE SOUS-PROGRAMME EN RÉSUMÉ

### Ce qu'il faut retenir :

Le sous-programme climat répond à deux problématiques centrales de la politique environnementale européenne :

- ✓ **L'atteinte de la neutralité carbone de l'Union européenne à l'horizon 2050** : la diminution du carbone présent dans l'atmosphère par sa capture ou par la diminution de son émission représente le cœur du volet « Atténuation »
- ✓ **L'augmentation de la résilience climatique des sociétés européennes** : vivre le mieux possible en s'adaptant aux effets irréversibles du changement climatique (sécheresses, inondations, îlots de chaleur, etc.). C'est tout l'enjeu du volet « Adaptation »

### Un projet Climat doit :

- ✓ Présenter soit un **aspect innovant** (impact significatif sur la réduction des GES), soit une **forte plus-value européenne** (fort potentiel de réplication)
- ✓ Pour atténuation : avoir un état des lieux précis, avec des chiffres connus sur les émissions et sur leurs sources (ou au moins une estimation concrète et justifiable)

# Exemples de projet Climat

**Porteur** : Grand port maritime de la Guadeloupe

**Titre** : LIFE Adapt'island

Ce projet vise à développer des Solutions Fondées sur la Nature pour l'adaptation des territoires insulaires de la Caraïbe au changement climatique.

Il se décline à travers 4 OBJECTIFS :

- Développer une stratégie d'adaptation innovante fondée sur la nature
- Restaurer les connexions entre les écosystèmes littoraux
- Impliquer la société civile et les communautés
- Répliquer les techniques innovantes dans la Caraïbe

**Budget** : 4 726 970€

**Subvention UE** : 2 532 707€

**Site internet** : <https://www.cayoli.fr/life-adaptisland/>



# ECQV

## Contenu de l'appel 2021

- ❖ **Deux appels distincts** parmi lesquels choisir :
  - Economie circulaire, ressources issues des déchets, air, eau, sols, bruit, substances chimiques, Bauhaus
  - Gouvernance environnementale
  
- ❖ **Objectif général des deux appels** : contribuer à la transition vers une économie durable, circulaire, dénuée de substances toxiques, efficace énergétiquement et résiliente par rapport au climat, et vers un environnement dénué de substances toxiques, ainsi que protéger, restaurer et améliorer la qualité de l'environnement.
  
- ❖ **Répartition budgétaire** :



	Enveloppe de l'appel 2021	Nombre de projets attendus (estimation)
<b>Economie circulaire, ressources issues des déchets, air, eau, sol, bruit, substances chimiques, Bauhaus</b>	95 420 656,00€	50
<b>Gouvernance environnementale</b>	5 000 000,00 €	5

# ECQV

## Contenu de l'appel 2021

### ❖ Les différents thématiques et topics :

1. Economie circulaire et déchets : récupération de ressources à partir des déchets, agir sur la chaîne de valeur
2. Air : qualité de l'air, émissions industrielles
3. Eau : enjeux liés à la qualité et à la quantité d'eau, gestion des eaux marines et côtières, services liés à l'eau
4. Sols : mise en œuvre d'actions de protection de la qualité des sols, protection et amélioration de la santé des sols et prévention de leur dégradation
5. Bruit : dans les zones urbaines
6. Substances chimiques : prévention et réduction de l'impact sur l'environnement ou la santé humaine de substances dangereuses, développement de solutions alternatives
7. Nouveau Bauhaus européen : nouvelle approche de l'habitat combinant des exigences environnementales, sociales (inclusivité et accessibilité) et esthétique
8. Gouvernance environnementale : aide à la décision des administrations publiques et approches volontaires, assurance du respect de l'environnement et accès à la justice, changements de comportements et sensibilisation



## LE SOUS-PROGRAMME ECONOMIE CIRCULAIRE ET QUALITE DE VIE (ECQV) EN RÉSUMÉ

### Ce qu'il faut retenir :

Le sous-programme ECQV a comme priorité principale une **meilleure gestion des ressources** ainsi qu'une amélioration de notre qualité de vie en luttant contre la dégradation de notre environnement. Il se centre ainsi notamment sur les textes suivants : le Nouveau plan d'action une **économie circulaire**, et le Plan d'action **zéro pollution dans l'air, l'eau et les sols**.

Par ailleurs, il faut garder en tête qu'un projet ECQV doit :

- ✓ Dans de nombreux cas présenter un **aspect innovant** (il faut regarder chaque topic individuellement pour s'en assurer). Le degré de développement de l'innovation doit être alors d'environ TRL 5-6, l'objectif du projet LIFE étant souvent de la porter à TRL 8-9.
- ✓ Ainsi, les projets LIFE ECQV sont souvent (mais pas toujours) des **projets d'éco-innovations** : LIFE permet de tester à grande échelle un nouveau dispositif (le TRL8 étant la validation de la technologie à une échelle industrielle / en conditions réelles)
- ✓ Avoir un **objectif chiffré** concernant l'élément visé par le topic choisi

## Exemple de projet ECQV

**Porteur** : TREVI S.P.A

**Titre**: LIFE MARINAPLAN PLUS

L'objectif global du projet MARINAPLAN PLUS est d'appliquer et de démontrer à l'échelle industrielle une technologie innovante et fiable pour l'entretien des fonds marins et la dérivation des sédiments dans les zones portuaires.

Cette technologie permet d'éviter les dépôts de matériaux littoraux à proximité de l'entrée des ports grâce à l'installation de dispositifs immergés et statiques, appelés "éjecteurs". Ces dispositifs, qui sont alimentés par de l'eau sous pression, aspirent un mélange d'eau et de sédiments et le transportent, par le biais d'un système de canalisations, vers une zone où il ne nuit pas à la navigation.

**Budget** : 2 519 245€

**Subvention UE** : 1 452 807€

**Site internet** : <https://www.lifemarinaplanplus.eu/en/>

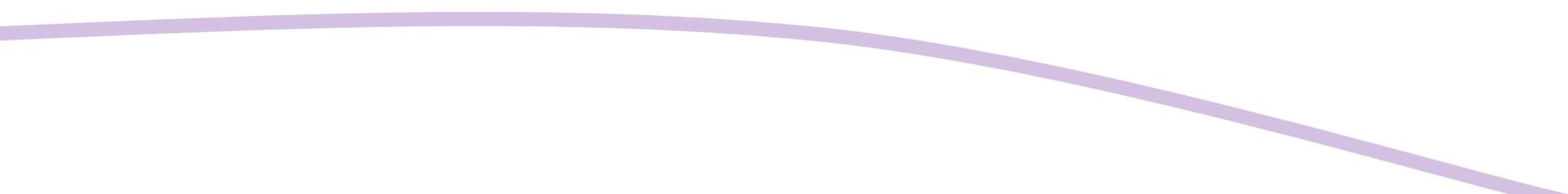


## Quizz projets standards

- ❖ Le programme LIFE peut servir à financer des projets de recherche sur des thématiques environnementales  
→ FAUX
- ❖ Le programme LIFE peut financer des projets de plus d'un million d'euros de budget  
→ VRAI
- ❖ Le programme LIFE finance les projets à hauteur de 100%  
→ FAUX
- ❖ Un projet LIFE doit obligatoirement être transnational  
→ FAUX
- ❖ L'appel « Nature Governance » peut servir à financer des projets de sensibilisation sur le thème de la biodiversité  
→ FAUX



Transition vers une énergie propre



# Other Action grants - Coordination and Support Actions

## *Caractéristiques clefs*

<b>Budget des projets</b>	Entre 400 000 € et 2 millions € - montant spécifique suggéré pour chaque appel
<b>Taux de cofinancement</b>	95%
<b>Durée des projets</b>	Se référer aux détails de chaque appel
<b>Partenariat</b>	Pour 15 des 18 appels à projets en 2021 le projet doit être porté par au moins 3 entités issues de 3 pays éligibles différents
<b>Objectif du sous-programme et type de projet</b>	<p>Ce sous-programme recherche des projets concentrés sur la transition vers les énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique.</p> <p>L'approche ici est axée sur la levée des barrières d'accès au marché, à la facilitation du déploiement, à la réplique des meilleures pratiques européennes, etc. Contrairement au volet Atténuation du changement climatique qui recherchait des innovations ou démonstrations concrètes sur le terrain.</p> <p>Ce volet recherche des actions de renforcement des capacités, dissémination de l'information et de la connaissance, sensibilisation, facilitation de la mobilisation des investissements nécessaires, etc.</p>



# Other Action grants - Coordination and Support Actions

## *Caractéristiques clefs*

<b>Procédure de sélection</b>	Appels à projets annuels – attention il y a bien un appel distinct par topic, avec 18 topics en tout en 2021
<b>Coûts éligibles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Coûts de personnel (y compris valorisation du temps passé par des bénévoles)</li><li>• Frais de sous-traitance (en principe limités et à justifier)</li><li>• Frais de déplacement</li><li>• Equipements (éligibilité de l’amortissement ou du coût total sous certaines conditions – se référer aux documents de l’appel)</li><li>• Autres biens et services</li><li>• Coûts indirects (7%)</li></ul> <p>➤ On note l’inéligibilité des subventions en cascade, des achats de terrain, et des grosses infrastructures</p>



# Contenu de l'appel 2021

18 topics très précis – approche *top-down* très différente des autres sous-programmes :

- Il est nécessaire de correspondre parfaitement à un topic pour pouvoir déposer
- Si ce n'est pas le cas, il est en principe possible de déposer le projet sous la troisième priorité d'Atténuation du changement climatique

	Enveloppe de l'appel 2021	Nombre de projets attendus (estimation réalisée sur la base du budget attendu par projet)
LIFE-2021-CET-BUILDSKILLS	6 000 000,00 €	15
LIFE-2021-CET-HOMERECOM	2 000 000,00 €	1
LIFE-2021-CET-POLICY	6 000 000,00 €	3
LIFE-2021-CET-VALUECHAIN	4 000 000,00 €	2
LIFE-2021-CET-MAINSTREAM	5 500 000,00 €	3
LIFE-2021-CET-COOLING	4 000 000,00 €	2
LIFE-2021-CET-SMARTSERV	4 000 000,00 €	2
LIFE-2021-CET-INNOFIN	5 500 000,00 €	3
LIFE-2021-CET-LOCAL	7 000 000,00 €	4-5
LIFE-2021-CET-PDA	6 000 000,00 €	3-12
LIFE-2021-CET-ENERPOV	5 500 000,00 €	3
LIFE-2021-CET-ENERCOM	7 000 000,00 €	4
LIFE-2021-CET-HOMERENO	6 000 000,00 €	4-6
LIFE-2021-CET-COALREGIONS	3 000 000,00 €	3
LIFE-2021-CET-AUDITS	5 500 000,00 €	3
LIFE-2021-CET-SMARTREADY	6 000 000,00 €	3
LIFE-2021-CET-GOV	5 500 000,00 €	3
LIFE-2021-CET-BUILDRENO	6 000 000,00 €	3

# Transition énergétique propre

## Domaines prioritaires

- Les appels de 2021 sont subdivisés en 5 thématiques

### Construction d'un cadre politique national, régional et local en faveur de la transition énergétique propre

- **LOCAL** : Soutien technique aux plans et stratégies de transition énergétique propre dans les municipalités et les régions
- **POLICY** : Vers une mise en œuvre effective de la législation clef dans le domaine des énergies durables
- **GOV** : Dialogue multiniveaux sur l'énergie et le climat pour la gouvernance énergétique

### Accélérer le déploiement technologique, la numérisation, les nouveaux services et modèles économiques et améliorer les compétences professionnelles associées

- **BUILDRENO** : Déploiement de solutions industrielles de rénovation profonde
- **AUDITS** : Application des recommandations des audits énergétiques pour les entreprises de la transition énergétique
- **VALUECHAIN** : Favoriser les énergies durables dans les chaînes de valeur dans l'industrie et les services
- **BUILDSKILLS** : BUILD-UP Skills initiative : relance des plateformes et feuilles de route nationales
- **COOLING** : Faire face à l'augmentation de la demande de refroidissement des bâtiments dans les années à venir
- **SMARTSERV** : Etablir des modèles économiques innovants et des modèles contractuels pour des services énergétiques intelligents et intégrés au secteur
- **SMARTREADY** : Créer les conditions pour une amélioration globale de la préparation intelligente (*smart readiness*) des bâtiments européens

# Transition énergétique propre

## Domaines prioritaires

- Les appels de 2021 sont subdivisés en 5 thématiques

### Attirer des financements privés pour les énergies durables

- **MAINSTREAM** : Intégrer le financement de l'énergie durable et la performance énergétique dans les critères et normes de l'UE en matière de financement durable
- **INNOFIN** : Schémas de financement innovants pour des investissements énergétiques durables

### Soutenir le développement de projets d'investissement locaux et régionaux

- **HOMERENO** : Développer des services intégrés de rénovation du domicile aux niveau local ou régional
- **HOMERECOM** : Communauté européenne des praticiens des Services intégrés de rénovation du domicile
- **COALREGIONS** : Transition énergétique propre pilotée par les communautés dans les régions de charbon, de tourbe et de schiste bitumineux
- **PDA** : Assistance au développement de projet (PDA) disruptive - Assistance technique pour faire avancer les frontières du marché pour les investissements dans l'énergie durable

### Impliquer et donner du pouvoir aux citoyens pour une transition énergétique propre

- **ENERPOV** : Interventions liées aux bâtiments pour les quartiers vulnérables
- **ENERCOM** : Développer des mécanismes de soutien aux communautés énergétiques et autres initiatives citoyennes dans le domaine de l'énergie durable.

## LE VOLET TVEP EN RÉSUMÉ

### Ce qu'il faut retenir :

- ✓ Un appel très différent des 3 autres sous-programmes
- ✓ Des topics très prescriptifs
- ✓ Une forte compétition
- ✓ Des taux de cofinancements plus élevés
- ✓ Pour la plupart des appels une obligation de partenariat international

# Les projets stratégiques intégrés et projets stratégiques pour la Nature

## Projets stratégiques intégrés / SNAP

**Objectif général :** soutenir la **mise en œuvre de plans/stratégies** adoptés au niveau international, national, régional ou multirégional **qui mettent en œuvre la politique ou la législation de l'UE** en matière d'environnement ou de Climat.

Pour les SNAP le plan principal visé est le **Cadre d'Action Prioritaire (PAF)** : il s'agit du plan qui établit les mesures nécessaires à la mise en œuvre du réseau Natura 2000 et qui précise les besoins en financement.

**Coordinateur du projet :** l'autorité nationale/régionale responsable du plan/stratégie

### Spécificités :

- Projet à **grande échelle** avec un budget attendu entre 10 et 50 millions d'euros (2 à 7 projets par an par sous-programme)
- Nécessité de **mobiliser d'autres fonds** européens, nationaux ou privés (actions complémentaires)
- Accent sur le renforcement des capacités et la durabilité à long terme
- Projets **fonctionnant par phases** (de 3 ans minimum) sur une durée généralement plus longue
- Processus de candidature en deux étapes
- **Quotas de projet** par pays sur l'ensemble de la programmation 2021-2027

**Exemple de plans/stratégies :** CAP, Plans nationaux ou régionaux d'adaptation au changement climatique, Plans d'action urbains ou communautaires ouvrant la voie à une société à faible émission de carbone et/ou résiliente au changement climatique, Plans nationaux et régionaux de gestion des déchets/d'économie circulaire, etc.

## Quizz projets TVEP et intégrés

- ❖ Le taux de cofinancement est différent sur le volet Transition vers une énergie propre  
→ VRAI
- ❖ Ce volet comportait 18 appels différents en 2021  
→ VRAI
- ❖ Il s'agit d'un sous-programme historique du programme LIFE  
→ FAUX
- ❖ Les projets intégrés visent à mettre en œuvre des plans/stratégies requis par la législation ou politique européenne  
→ VRAI
- ❖ Le taux de cofinancement est différent pour les projets stratégiques pour la Nature  
→ FAUX

# Informations et liens utiles pour participer à un projet

# Acteurs clés

<b>Bénéficiaire coordinateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable de la gestion et la <b>coordination du projet</b></li> <li>• Représente le consortium auprès de la Commission européenne</li> <li>• Signe la convention de subvention au nom du consortium</li> </ul>
<b>Bénéficiaires associés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prennent part aux actions du projet et <b>reçoivent une partie de la subvention LIFE</b></li> <li>• Sont des parties officielles de la convention de subvention avec la Commission</li> <li>• Signent un accord de partenariat avec le bénéficiaire coordinateur</li> </ul>
<b>Entités affiliées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entités affiliées aux bénéficiaires (<b>société mère ou fille, membre d'un réseau</b>, etc.)</li> <li>• Prennent part aux actions, reçoivent une partie de la subvention mais ne signent pas la convention de subvention avec la Commission</li> </ul>
<b>Partenaires associés</b> <i>(« associated partners »)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisations qui prennent part aux actions mais ne reçoivent pas de subvention LIFE</li> <li>• Sont des <b>parties officielles de l'accord de partenariat</b></li> <li>• Ils doivent être clairement identifiés dans la proposition</li> </ul>
<b>Tierces parties / parties prenantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisations qui prennent part aux actions mais ne reçoivent pas de subvention LIFE</li> <li>• <b>Ne sont pas des parties officielles</b> de la convention de subvention</li> <li>• Leur implication doit également être décrite dans la proposition</li> </ul>
<b>Cofinanceurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne prennent pas part aux actions</li> <li>• Cofinancent une partie du projet</li> </ul>
<b>Sous-traitants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La sous-traitance doit en principe être limitée (&lt; 30%), justifiée et raisonnable</li> <li>• La sous-traitance ne peut être exécutée par des bénéficiaires ou par des entités affiliées</li> <li>• Doivent être <b>sélectionnés sur une base concurrentielle</b></li> <li>• Facturent normalement les bénéficiaires pour leurs prestations</li> </ul>

# Acteurs clefs

## *L'exemple d'un projet de conservation des espèces*

<b>Bénéficiaire coordinateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conservatoire d'Espaces Naturels de X région : conservation de l'espèce, acquisition foncière, restauration de site, gestion de projet, suivi, com et diffusion des acquis</li> </ul>
<b>Bénéficiaires associés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un PNR : restauration de site, suivi</li> <li>• La LPO : conservation de l'espèce, suivi</li> <li>• Une association locale d'éducation à l'environnement : communication</li> </ul>
<b>Entités affiliées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Fédération des CEN : diffusion des acquis</li> </ul>
<b>Partenaires associés</b> (« <i>associated partners</i> »)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une collectivité locale : mise à disposition d'un site et travaux</li> </ul>
<b>Tierces parties / parties prenantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fédération de chasseur</li> <li>• Propriétaires privés</li> </ul>
<b>Cofinanceurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil régional</li> <li>• Ministère de la Transition écologique</li> </ul>
<b>Sous-traitants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprise de BTP pour les travaux</li> <li>• Société d'évènementiel</li> </ul>

## Les journées d'information

- ❖ De la Commission européenne : du 18 au 20 mai

Lien : [https://cinea.ec.europa.eu/events/save-date-eulife22-info-days\\_en?pk\\_source=newsletter&pk\\_medium=email&pk\\_campaign=life\\_newsletter\\_-\\_march\\_-\\_%23eulife22\\_id](https://cinea.ec.europa.eu/events/save-date-eulife22-info-days_en?pk_source=newsletter&pk_medium=email&pk_campaign=life_newsletter_-_march_-_%23eulife22_id)

- ❖ Des Point de Contact Nationaux (PCN) dont les contacts sont accessibles à l'adresse [https://cinea.ec.europa.eu/life/life-european-countries\\_en](https://cinea.ec.europa.eu/life/life-european-countries_en)

Des informations sur ces journées sont également disponibles sur les sites web des différents PCN :

- ❖ France : <https://www.ecologie.gouv.fr/programme-europeen-financement-life>
- ❖ Pays-Bas : <https://www.rvo.nl/>
- ❖ Danemark : <https://eng.mst.dk/> ; <https://en.kefm.dk/>



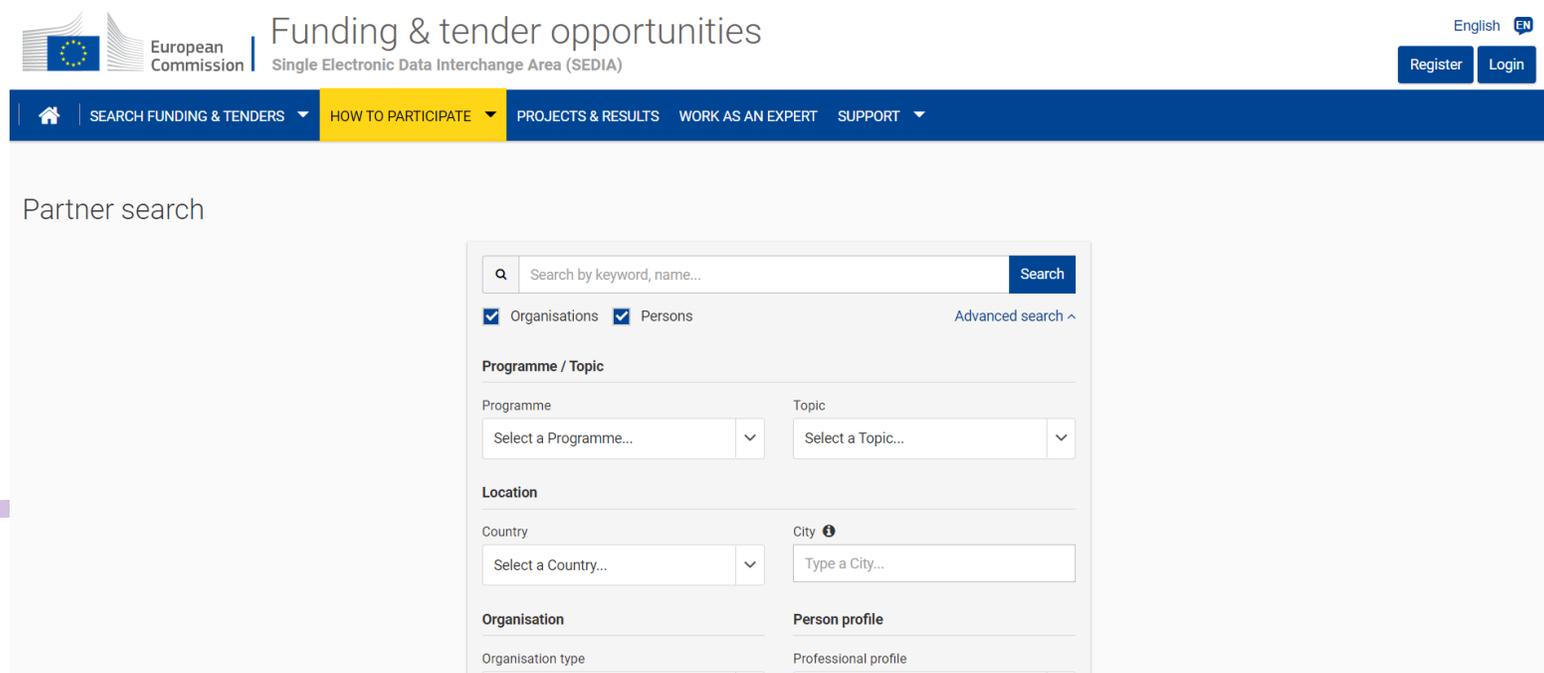
## Les autres évènements

- ❖ Organisés dans le cadre de projets européens
  - Pour trouver les projets LIFE sur les sujets qui vous intéressent : <https://webgate.ec.europa.eu/life/publicWebsite/index.cfm>
  - Ne pas hésiter à contacter les PCN pour obtenir des contacts d'autres porteurs
- ❖ Réseaux européens ou autres
  - Association of the Overseas Countries and Territories of the European Union (OCTA)
  - BirdLife
  - Eurocities, Energy-cities
  - Le Conseil des Communes et Régions d'Europe, Local Governments for Sustainability (ICLEI)
- ❖ Pôles de compétitivité sur les thématiques qui vous intéressent
  - Par exemple, sur la thématique de l'eau : France Water Team
  - Sur le secteur du bâtiment : Fibres-energivie



# La plateforme Funding&Tenders

- ❖ La plateforme avec tous les documents de références accessibles à l'adresse <https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/how-to-participate/reference-documents;programCode=LIFE2027>
- ❖ Un espace dédié à la recherche de partenaires accessible à l'adresse <https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/how-to-participate/partner-search>



The screenshot shows the 'Partner search' interface on the 'Funding & tender opportunities' portal. The page header includes the European Commission logo and the text 'Single Electronic Data Interchange Area (SEDIA)'. The main navigation bar has a yellow 'HOW TO PARTICIPATE' tab. The search form includes a search bar, checkboxes for 'Organisations' and 'Persons', and dropdown menus for 'Programme / Topic', 'Location', and 'Organisation'. The 'Location' section has fields for 'Country' and 'City'. The 'Organisation' section has a field for 'Organisation type', and the 'Person profile' section has a field for 'Professional profile'.



# Questions & réponses



Merci pour votre attention !

